

Contact

Directrice : Fanny Clause

Téléphone : 063 57 74 94

Mail : fanny.clause@lessources.be

Bonne rentrée !

L'organisation scolaire

- L'école ouvre ses portes à 7h00 et les referme à 18h00.
- Un accueil extra-scolaire est organisé de 7h00 à 8h00 chaque matin (à partir de 8h00, les enfants sont surveillés par les enseignants) et de 15h30 à 18h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, l'accueil a lieu de 12h10 à 14h00 à l'école. A partir de 14h00, les enfants peuvent se rendre à l'accueil centralisé organisé par la commune dans la salle près de la bibliothèque communale. Ils sont accompagnés par l'accueillante de l'école. Réservation via l'administration communale : <https://forms.gle/cPaaigqEDBBz1ghj9>



- Une école des devoirs est organisée 2 fois par semaine (mardi et vendredi) de 15h45 à 16h45. Tarif identique à celui de la garderie.
- Durant les heures de classe, les locaux sont interdits aux parents, sauf cas exceptionnels : Si votre enfant a un rendez-vous, vous devez venir le récupérer en classe.
- La journée se compose de cette façon :
 - Le matin : cours de 8h30 à 12h10.
 - L'après-midi : cours de 13h30 à 15h30
- A 12h10, seuls les élèves retournant à la maison, accompagnés de leurs parents ou disposant d'une autorisation signée par les parents dans le journal de classe, peuvent rejoindre leur domicile. Ils peuvent revenir à partir de 13h15. Il est interdit pour tout élève mangeant à l'école de la quitter.
- À 15h30, les élèves se rendent en rangs sur le terrain de football, accompagnés de leurs enseignants.
- Les parents attendent derrière la grille du terrain de foot ou celle de la montée, rue Croix-Le-Maire.
- Dès que l'enseignant repère un parent, il autorise l'enfant à le rejoindre.
- À 15h40, si le parent d'élève n'est pas présent, l'enfant se rend à la garderie.
- Il est interdit qu'un enfant attende son parent seul sur le parking.
- L'école décline toute responsabilité en cas de problème sur le parking.
- Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte de l'école.

Accueil extra-scolaire



Tarif de l'accueil extra-scolaire :

0,75 € la demi-heure

Garderie du matin	7h00 - 8h00
Garderie du soir	15h45 – 18h00
Garderie du mercredi	12h10 – 14h00 à l'école 14h00-18h00 à la commune

Si vous avez un retard quelconque, merci de prévenir en téléphonant à l'école au 063 57 74 94 ou à Mme Monia au +32 495 42 91 79.

Lien pour réserver l'accueil extrascolaire à partir de 14h00 à la commune : <https://www.virton.be/vivr.../accueil-temps-libre-et-plaines>

Facturation :

En fin de mois, chaque famille reçoit une facture reprenant le montant à payer pour les repas, l'accueil extra-scolaire, les spectacles, les excursions, les abonnements, la natation, ...). Cette somme doit être payée pour le 20 du mois. Si ce montant n'est pas versé, l'école fera intervenir une société de recouvrement de dettes ou la justice (aux frais des parents) pour récupérer son dû.

Remarque : Les factures seront désormais envoyées par mail.

Nous ne fournissons plus de détails de factures pour les parents séparés.

Bulletins et réunion de parents

3 bulletins sont remis au cours de l'année scolaire (mi-novembre, mi-mars, début juillet). Une première rencontre avec les parents est prévue fin septembre, afin de faire le point après un mois d'école (sans bulletin). Les enseignants sont également disponibles à la sortie des classes ou sur rendez-vous.

Les documents :

A chaque rentrée scolaire, plusieurs documents doivent vous être remis. Afin d'éviter l'impression de nombreuses pages, nous vous proposons de consulter les informations importantes via notre site internet : <https://www.lessources.be>

- ✓ Sur la page d'accueil :
 - Informations générales de rentrée 2024-2025. (Version différente pour les maternelles et les primaires)
- ✓ En cliquant sur l'onglet « En pratique »
 - Les frais scolaires et la gratuité
 - Les congés scolaires
 - Les menus

- Le document « Pour bien vivre ensemble » a été remis à chaque enfant. Merci de le signer.
- ✓ En cliquant sur l'onglet « Notre école »
- Le projet d'établissement
- Le projet pédagogique
- Le projet éducatif
- Le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur)



Si vous souhaitez une version papier de l'un ou l'autre document, veuillez nous en informer par mail : fanny.clausse@lessources.be

« Pour bien vivre ensemble » :

Les élèves de primaire ont reçu ce document. Veuillez en prendre connaissance et le signer.

Repas :

En primaire	4 €
-------------	-----

Si votre enfant amène son pique-nique pour manger au réfectoire, le tarif s'élève à 0,50€ car il est sous surveillance.

Il est également possible que votre enfant mange un repas chaud sans porc.

Lorsque vous réservez, soyez attentif aux menus pour le choix du repas de votre enfant. Les menus vous sont transmis via Konecto. La réservation des repas est réalisée le vendredi pour la semaine suivante. Si votre enfant fréquente la garderie le mercredi, il **devra obligatoirement** prévoir son pique-nique.

Si votre enfant est absent, merci d'informer la direction par mail avant 9h00 afin d'annuler son repas. Passé ce délai, il vous sera facturé

Collations :



Merci de fournir une collation saine à vos enfants.

Les emballages sont interdits dans l'école.

Les collations doivent être stockées dans des boîtes nominatives. Le mercredi : collation « fruit » uniquement.

Le mercredi, nous partagerons un fruit offert dans le cadre de la campagne « fruits et légumes à l'école »

Accès à l'école

Deux possibilités s'offrent à vous pour entrer à l'école :

- Rue des Grasses Oies, près de la piscine avec possibilité de stationner sur les parkings prévus autour du rond-point et d'amener ou de reprendre votre enfant en toute sécurité.
- Rue Croix-Le-Maire, 16, accès immédiat vers la cour de récréation sur la gauche à pied. Cet accès n'est disponible que pour les enfants qui viennent à l'école à pied. **Le parking de devant est strictement réservé aux enseignants de l'école. Les parents ne peuvent pas s'y garer ni déposer leur enfant ou venir le récupérer.**

Site internet, page Facebook, Classdojo.

Il vous est possible de suivre la vie de l'école de votre enfant en vous rendant sur le site www.lessources.be et sur la page Facebook :

« Les Sources, école fondamentale » .

Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement ;

vous y découvrirez de nombreuses activités réalisées par les classes maternelles et primaires.

Certains enseignants utilisent l'application « Classdojo ». Ils vous communiqueront les modalités pour vous y connecter.



Association de parents :

L'association de parents est très active dans notre école. Les personnes qui désireraient la rejoindre sont invitées à prendre contact avec la directrice.

Journées pédagogiques :

Plusieurs journées sont prévues durant l'année scolaire :

Dates à définir

Une garderie sera organisée pour les élèves qui en auront besoin.

Possibilité de s'inscrire via Konecto-Sdwi quelques jours avant.

Centre PMS

Le centre PMS attaché à notre école est situé au N° 17 de la rue Croix le Maire.

Deux personnes référentes pour notre école sont joignables au 063/578992. Le centre est à votre disposition pour tout problème que votre enfant rencontrerait. En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter. Toutes les consultations sont entièrement gratuites.

Les congés :

Rentrée scolaire	Lundi 25 août 2025
Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 20 octobre au dimanche 2 novembre 2025
Jour de l'Armistice	Mardi 11 novembre 2025
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 16 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026
Lundi de Pâques	Lundi 6 avril 2026
Vacances de printemps	Du lundi 27 avril au dimanche 10 mai 2026
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026
Les vacances d'été débutent le	Samedi 4 juillet 2026
Rentrée scolaire	Lundi 25 août 2025



Journal de classe / Konecto-Sdui :



Le journal de classe est un moyen de communication entre nous. N'oubliez pas de le consulter chaque jour, ainsi que les documents qui sont remis à vos enfants.

Nous utilisons l'application Konecto-Sdui pour faciliter la communication entre les enseignants et les parents.

Pour les primaires, cours d'éducation physique :

- Le cours d'éducation physique est un cours obligatoire. Seul un certificat médical permet à l'enfant de ne pas y participer. Votre enfant a besoin d'une tenue adéquate classique : un short ordinaire noir ou foncé, des pantoufles blanches ou baskets, un tee-shirt clair.
- La natation : les enfants se rendent à la piscine (4€) de la P3 à la P6 une demie année. Un maillot et un bonnet sont obligatoires.
- Veillez à noter le nom de votre enfant sur chacune de ses affaires.

Agenda :

Semaine du 22 septembre 2025	Rencontre parents-enseignants
Semaine du 17 novembre 2025	Remise du premier bulletin – réunion de parents
21 novembre 2025	Blind-Test
5 décembre 2025	Visite de saint Nicolas Vente de sapins de Noël
18 décembre 2025	Célébration de Noël à l'église de Virton (le matin)
2 février 2026	Photographe
6 février 2026	Boum du carnaval
Semaine du 16 mars 2026	Remise du second bulletin – réunion de parents
Date à définir	Fancy-fair
Dates à définir	CEB
Mardi 30 juin 2026	Remise des CEB pour les P6
Semaine du 29 juin	Remise du troisième bulletin – réunion de parents

Maladie :

Si votre enfant est malade, aucun enseignant n'est habilité à donner quelque médicament que ce soit, sauf sur avis médical, en indiquant que l'enfant doit être soigné à l'école.

Nous vous demandons donc de ne pas donner de sirop ou de médicament aux enseignants.

Par mesure de sécurité, les enfants malades ne resteront pas dans les couloirs durant les récréations car ils seront sans surveillance.

Lorsqu'un enfant n'est pas en état de venir à l'école, merci de le garder à la maison.